

06 décembre 2021



Projet "Focus Forests" : les sociétés certifiées FSC® du bassin du Congo bénéficient d'un accompagnement en vue des négociations à la prochaine Assemblée générale du FSC (2021/2022)

Depuis 2014, l'application de la "motion 65" en Afrique centrale, est source de désaccords au sein du système FSC. [Le programme "Focus Forests"](#) initié début 2021 par le FSC "recherche des solutions innovantes pour la gestion des forêts à valeurs sociales et environnementales significatives".

Focus Forests

Forest Stewardship Council®
FSC® International

Cette intervention a pour objet, fournir un appui à l'[ATIBT](#) et à ses membres, pour mener un plaidoyer capable d'influer les décisions prises lors des [Assemblées générales FSC de 2021 \(25-29 octobre en virtuel\) et de 2022 \(en présentiel\)](#). [En savoir plus](#)

[nbsp]



Actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale

Environ 90% de la production de bois repose sur une dizaine d'espèces. L'inscription de certaines d'entre-elles sur la "[Liste rouge de l'UICN](#)", suscite de vives réactions de la part d'organisations de conservation.

Les dernières évaluations des espèces d'Afrique centrale remontant à plus de 20 ans, une mise à jour du [statut de conservation UICN \[&\] CITES des essences exploitées](#) d'Afrique centrale s'avère indispensable, pour vérifier localement, biome par biome, la réelle vulnérabilité de ces essences. [En savoir plus](#)

[nbsp]

[nbsp]



Vers l'interdiction d'exportation des grumes en zone CEMAC : une formation sur « l'intelligence économique et la fiscalité forestière » est organisée au Cameroun

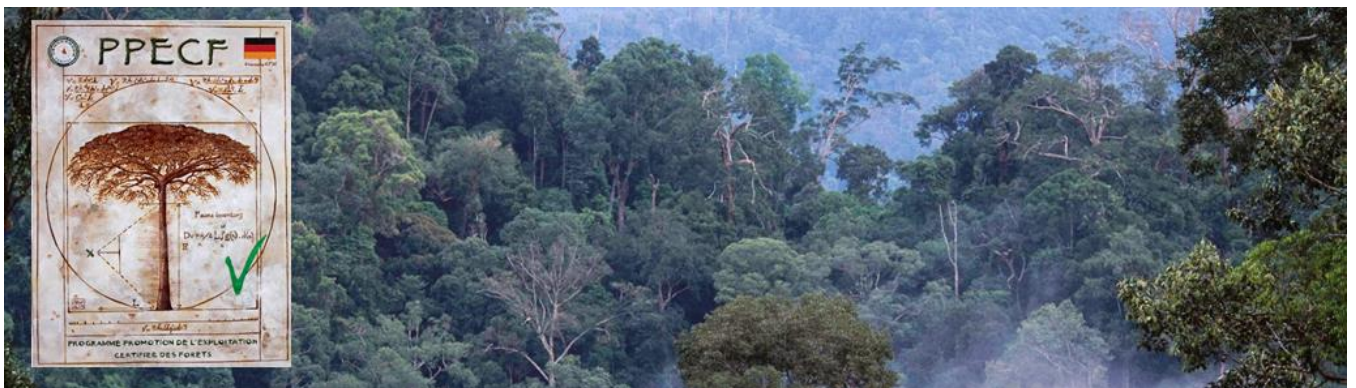
La période transitoire (22 janvier 2022 au 22 janvier 2023) décidée par la [Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale \(CEMAC\)](#) doit permettre aux états membres, une meilleure préparation à l'application de sa décision d'interdire l'exportation des grumes à partir du 22 janvier 2023.

La formation est organisée du 07 au 09 décembre 2021 au Cameroun, avec l'appui du PPECF, à l'attention des services de l'Administration camerounaise. Son objectif est de renforcer les compétences en

matière "d'intelligence économique et de fiscalité forestière" au bénéfice de la sécurisation des recettes forestières.

La formation pourra être répliquée à d'autres pays de la zone CEMAC (Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale). [En savoir plus](#)

[nbsp]



Contacts PPECF

Yaoundé - Cameroun
 Téléphone : +237 670 66 85 16
 Email du Coordinateur : romain.lorent@eco-consult.com
 Localisation : nouvelle route bastos, quartier Tsinga, au-dessus de Cabinet comptable Simon Pooch.
 Site Web: www.ppecf-comifac.com



[nbsp]

[nbsp]

[nbsp]

